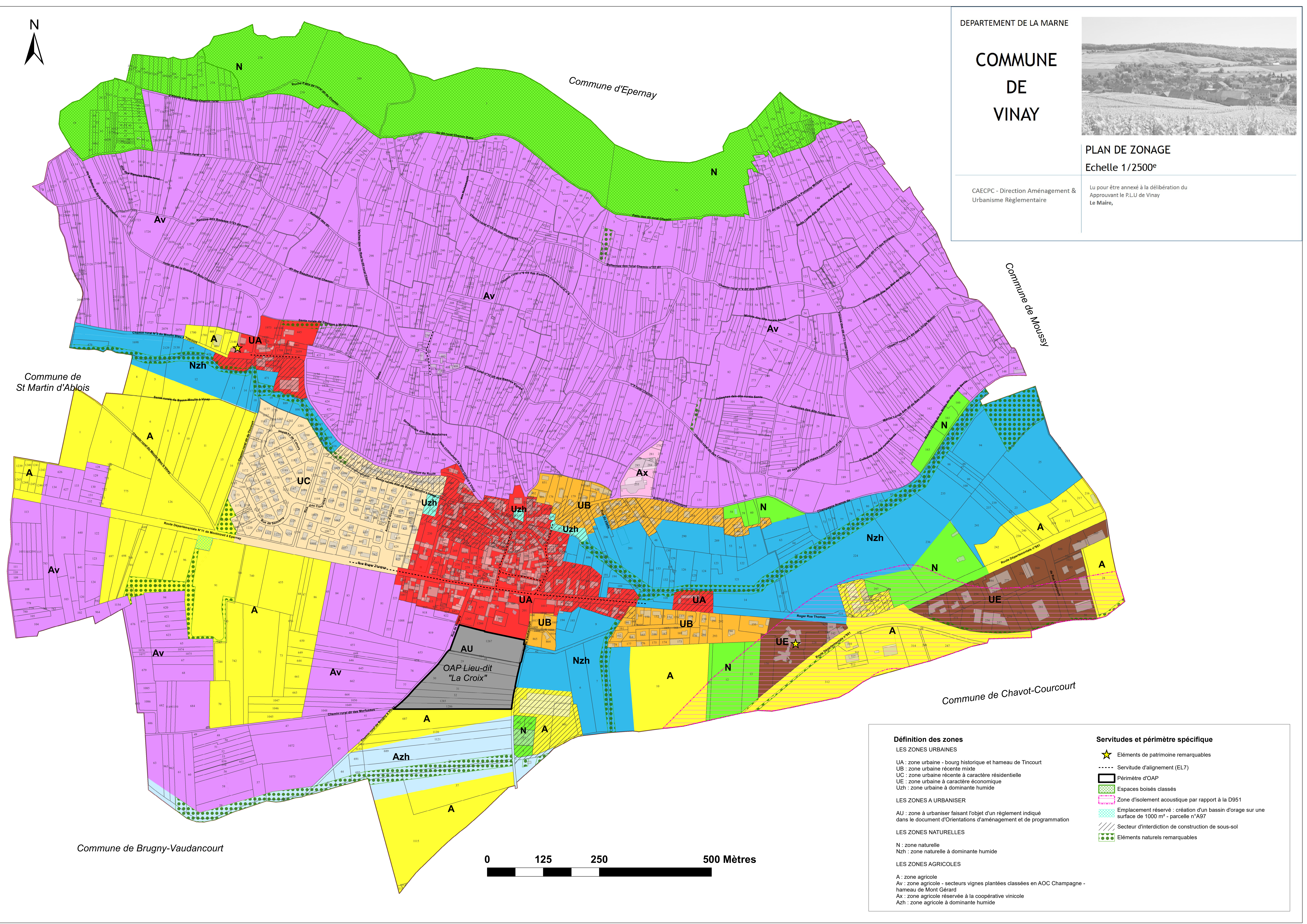




COMMUNE
DE
VINAY



Lu pour être annexé à la délibération du
Approuvant le P.L.U de Vinay
Le Maire,

Commune de Brugnny-Vaudancourt

Commune de Chavot-Courcourt

LES ZONES URBAINES

LES ZONES A URBANISER

LES ZONES NATURELLES

LES ZONES AGRICOLES

A : zone agricole
Av : zone agricole - secteurs vignes plantées classées en AOC Champagne -
hameau de Mont Gérard
Ax : zone agricole réservée à la coopérative vinicole
Azh : zone agricole à dominante humide

★ Eléments de patrimoine remarquables

- Servitude d'alignement (EL7)
-  Périmètre d'OAP
-  Espaces boisés classés
-  Zone d'isolement acoustique par rapport à la D951
-  Emplacement réservé : création d'un bassin d'orage sur une surface de 1000 m² - parcelle n°A97
-  Secteur d'interdiction de construction de sous-sol
-  Éléments naturels remarquables